

Annexe V : SOUTIEN AU PROGRES MEDICAL

1. La recherche clinique

Les programmes hospitaliers de recherche clinique (PHRC)

Vos dotations régionales des MIGAC intègrent les montants correspondant aux crédits alloués au titre de l'exercice 2008 pour les PHRC des exercices antérieurs (2005, 2006 et 2007), en distinguant les volets « cancer » et « hors cancer » (appels à projets nationaux et interrégionaux).

Les contrats d'interface destinés aux chercheurs

Vos dotations régionales des MIGAC intègrent également les montants correspondant aux crédits alloués pour le financement des contrats d'interface « chercheurs » résultant des appels d'offres lancés par l'Inserm en 2003 (et financés en 2004), 2004, 2005 et 2006. En ce qui concerne les contrats issus de l'appel d'offres lancé en 2003 et financés à partir de l'exercice 2003 pour une durée de cinq ans, les financements seront attribués en application des décisions de renouvellement qui seront prises par la DHOS et l'Inserm au cours de l'année 2008.

2. Les programmes de soutien aux techniques innovantes et coûteuses (STIC)

Vos dotations régionales des MIGAC comprennent les deuxièmes tranches pour 2008 des deux programmes couvrant les thèmes « cancer » et « hors cancer » qui ont démarré en 2007.

3. Le programme de recherche en qualité hospitalière

Vos dotations régionales des MIGAC comprennent la deuxième tranche pour 2008 du programme commencé en 2007.

Les crédits pour les appels à projets lancés en 2008 (PHRC, STIC, etc.) ainsi que pour les contrats d'interface résultant des appels d'offres lancés en 2007 seront délégués ultérieurement.

Campagne 2008

**Programme hospitalier de recherche clinique - Contrats chercheurs - Soutien aux innovations -
Programme de recherche en qualité hospitalière**

Les montants sont en milliers d'euros

Régions	PHRC "cancer" (programmes antérieurs) (NR) (MIGAC)	PHRC "hors cancer" (programmes antérieurs) (NR) (MIGAC)	PHRC "hors cancer" (programmes antérieurs) (NR) (DAF)	contrats d'interface "chercheurs" (appels d'offres Inserm 2003 financés en 2004, 2004, 2005 et 2006) (NR) (MIGAC)	Programme 2007 de soutien aux techniques innovantes et coûteuses "cancer": deuxième tranche en 2008 (NR) (MIGAC)	Programme 2007 de soutien aux techniques innovantes et coûteuses "hors cancer" : deuxième tranche en 2008 (NR) (MIGAC)	Programme 2007 de recherche en qualité hospitalière : deuxième tranche en 2008 (NR) (MIGAC)
Alsace		498		299	25,93	108,75	
Aquitaine	855	588	160	253	72,97	250,00	
Auvergne	31	262			62,18	52,00	
Bourgogne	53	199		23	30,93	48,00	
Bretagne	214	702		69	38,84	450,50	
Centre	153	403		69	6,00	286,00	
Champagne-Ardenne		226		46		50,50	
Corse							
Franche-Comté		270			0,75	11,50	48
Ile-de-France (hors AP-HP)	1 620	121		529	565,36	191,75	
Languedoc-Roussillon	237	479		276	199,42	106,50	
Limousin		185				86,50	
Lorraine	61	388		46	68,14	93,00	
Midi-Pyrénées	120	842		437	183,74	79,00	
Nord-Pas-de-Calais	502	1 027		161	124,45	220,75	12
Basse-Normandie	168	154			70,51	319,50	
Haute-Normandie	217	336			18,13	44,00	6
Pays de la Loire	651	888		460	107,25	125,25	
Picardie		210		46	17,55	4,25	
Poitou-Charentes	95	152			3,88	46,00	
Provence-Alpes-Côtes d'Azur	903	1 503		736	485,25	627,00	
Rhône-Alpes	629	1 366		828	86,03	443,50	174
Guadeloupe		34					
Guyane							
Martinique		15					
Réunion		410					

